



La Tribune du Snup

Rupture Conventionnelle Collective Ce sera **NON** à la Caisse des dépôts !

Le **SNUP** a été entendu et se réjouit de voir la CFDT, « déjà incertaine », le rejoindre avec la CGT, sur le refus de signer un accord de **Rupture Conventionnelle Collective (RCC)** à la Caisse des dépôts.

Dans les échos du 12 avril 2019, le secrétaire général CFDT de la CDC annonce : « La CFDT ne signera pas d'accord RCC. D'autant que celui-ci pourrait entraîner des mesures similaires dans la Fonction publique ».

Pour rappel, le **SNUP**, fidèle à ses valeurs, n'a pas signé l'accord-cadre 2019-2021 qui mentionnait 100 départs et la négociation d'un dispositif de départs volontaires.

Depuis sa sortie de la table des négociations, le 14 mars 2019, le **SNUP** œuvre au quotidien pour faire échouer ce projet de RCC dans notre bel Etablissement public. Nous vous rappelons, quoi qu'en dise l'UNSA et la Direction,

que la rupture conventionnelle inscrite dans l'article 26 du projet de loi sur la transformation de la Fonction publique est bien en relation avec la RCC envisagée à la CDC. Pour preuve, les journalistes l'ont bien compris et ils ont repris ce point dans l'ensemble des articles parus dans la presse ces dernières semaines. **De plus, au vu des résultats 2018, la CDC a-t-elle raison de provisionner du « fric » pour faire partir des personnes dans le cadre d'une RCC plutôt que de créer des dispositifs pour encourager ceux qui restent ?**



Le SNUP s'est battu jusqu'au bout pour combattre ce projet : communiqué de presse, interview dans le Parisien, « 20 heures de France 2 » et message mettant les organisations syndicales en face de leurs responsabilités.

En effet, il faut comprendre l'enjeu de ce combat. D'un côté, toutes les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique sont réunies en intersyndicale et refusent la mise en place d'un projet de loi qui vise à casser le statut des fonctionnaires. Pourquoi nous, à la Caisse des dépôts, devrions-nous négocier un accord de RCC qui valide un article de ce projet de loi ? Cherchez l'erreur !

Nous, **au SNUP, nous sommes solidaires** avec notre fédération, ce qui n'est pas le cas d'autres organisations syndicales qui sont prêtes à passer un PACTE (tiens, ce mot ne vous rappelle rien...) avec la Direction. **Le SNUP est un syndicat responsable** et il refuse que la CDC soit le laboratoire de l'Etat pour des innovations qui vont dans le mauvais sens.

La Direction a voulu jouer avec le feu, elle n'a pas écouté le SNUP qui lui demandait de dissocier les 2 accords qui le sont d'un point de vue juridique (RCC d'un côté et CAA de l'autre), puisqu'elle a voulu les associer d'un point de vue politique...

...Et maintenant la majorité des syndicats représentatifs de l'Etablissement public disent **NON à son projet d'accord de RCC.**



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Le **SNUP** a écrit à Paul Peny, Directeur des ressources humaines, le 12 avril 2019 pour lui demander une nouvelle fois de bien vouloir dissocier les 2 accords qui n'ont aucun lien juridique entre eux.

Le SNUP est à l'origine d'une demande de négociation d'un accord de Cessation Antici-

pée d'Activité (CAA) tout en recrutant des jeunes. Ce serait une bonne chose pour notre Etablissement au regard de sa pyramide des âges. Le SNUP est donc prêt à se remettre autour de la table si la Direction répond favorablement à sa demande.

Le SNUP toujours prêt à négocier une CAA

remettre autour de la table si la Direction répond favorablement à sa demande.

Le combat continue...



La Tribune du Snup

1,8 Md€ de résultat net part du groupe en 2018 Une prime « exceptionnelle » pour tous ?

Le 11 avril 2019, et ce dès l'annonce officielle des résultats 2018 de la Caisse des dépôts, le **SNUP** écrivait à **Eric Lombard** :

« Monsieur le Directeur général,
Suite à l'annonce des résultats de la Caisse des dépôts, le **SNUP** vous demande le versement d'une prime exceptionnelle à tous les personnels de l'Etablissement public.

Nous sommes prêts à vous rencontrer pour discuter des modalités de versement.

Merci de votre compréhension. »



Et oui, tous les personnels ont contribué à ce résultat et ils ont droit à une prime exceptionnelle pour récompenser le travail qu'ils ont accompli en 2018. Cette prime pourrait être versée sous la forme d'un complément d'intéressement.

Allez, pour une fois Monsieur le Directeur général, vous qui êtes favorable au retour d'un bon dialogue social dans la maison, faites un geste positif vers les personnels !

Tous en grève le 9 mai

AUJOURD'HUI

LE DÉLÉGUÉ
QUE VOUS
AVEZ ÉLU
VOUS
DÉFEND.

DEMAIN

VOUS VOUS
DÉBROUILLEREZ
TOUT SEUL.

DÉCOUVREZ POURQUOI SUR WWW.FSU.FR

Le **SNUP** appelle tous les personnels de l'Etablissement public à **se mettre en grève le jeudi 9 mai prochain** contre le projet de loi de transformation de la Fonction publique et pour revendiquer une augmentation de

la valeur du point d'indice afin d'améliorer le pouvoir d'achat.

L'Etablissement
Public CDC
j'y tiens !

PUBLIC/PRIVE, nous sommes tous concernés par la hausse du pouvoir

d'achat et, n'oublions pas : l'union fait la force !

En 2019, du pouvoir d'achat pour tous !

**DITES NON À LA LOI
DE TRANSFORMATION
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**



Le syndicalisme engagé au quotidien !